COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 05 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.073.B

Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) : lancement d'un appel d'offres ouvert

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: 26 Nombre de présents: 20 Nombre de pouvoirs: 3 Nombre d'excusés: 3

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à François ELIE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025_06_73B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025 Publication : 12/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION N°2025.06.073.B

Rapporteur: Madame CHIRON

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD) : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition: UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ

Enjeux: [90501-9) UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ]

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême et le syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du plan d'eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix sur Charente (SMAPE), souhaitent constituer un groupement de commande pour l'accord-cadre à bons de commande pour ses travaux de voiries et réseaux divers (VRD).

Compte tenu du volume estimé des travaux, la consultation se fera sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2124-2, R2131-16 à 20 R2161-2 à 5, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

La forme des contrats sera l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires définis par le bordereau des prix annexé à l'acte d'engagement pour le titulaire.

Le présent accord-cadre ne comprend pas d'engagement sur un montant minimum mais comprend un montant maximum annuel de commandes de 6 000 000 € HT en application de l'article R2162-4 du code de la commande publique.

L'estimation annuelle de la dépense pour GrandAngoulême est de 3 000 000 € HT.

Les accords-cadres prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée d'un an renouvelable trois fois par expresse reconduction, soit une durée maximale de quatre ans.

Je vous propose:

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 12/06/2025 Publication : 12/06/2025 **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appel d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0 Non votant: 0

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE